

QUAND LA PARTICIPATION BOUSCULE LES FONDAMENTAUX DE L'ÉCONOMIE. LA CONSTRUCTION PARTICIPATIVE D'INDICATEURS ALTERNATIFS LOCAUX

Anne Le Roy, Fiona Ottaviani

De Boeck Supérieur | « Participations »

2017/2 N° 18 | pages 69 à 92

ISSN 2034-7650

ISBN 9782807391215

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-participations-2017-2-page-69.htm>

Pour citer cet article :

Anne Le Roy, Fiona Ottaviani « Quand la participation bouscule les fondamentaux de l'économie. La construction participative d'indicateurs alternatifs locaux », *Participations* 2017/2 (N° 18), p. 69-92.
DOI 10.3917/parti.018.0069

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Quand la participation bouscule les fondamentaux de l'économie. La construction participative d'indicateurs alternatifs locaux

› Anne Le Roy, Fiona Ottaviani

› Résumé

La fréquence du recours aux démarches participatives pour construire localement des indicateurs alternatifs interroge les économistes que nous sommes : pourquoi et comment tant de personnes porteuses de projets ont-elles recours au participatif ? Quelle lecture pouvons-nous faire du développement de ces expérimentations participatives susceptibles de bousculer les fondamentaux de la « science économique » ?

Cet article est consacré à l'analyse d'expérimentations ayant recours au participatif pour construire des indicateurs locaux alternatifs, afin de montrer comment et en quoi le participatif questionne la pertinence des choix méthodologiques, des catégories d'analyse et de pensée de l'économie dominante. Il complète ainsi les travaux menés, majoritairement, par des politologues pour mettre au jour les transformations apportées par la construction participative d'indicateurs au regard du positionnement épistémologique et du contenu épistémique de l'observation économique et sociale traditionnellement conduite par des expert-e-s.

Les indicateurs traditionnellement usités dans le cadre de l'évaluation des politiques publiques à l'échelle locale se révèlent inadaptés pour mettre en exergue les effets sociaux et environnementaux de ces politiques (Le Roy, Offredi, 2011). Partant d'un tel constat, un nombre croissant d'expérimentations¹ déployant des processus de constructions d'indicateurs alternatifs émergent à cette échelle, dont certains s'appuient sur une démarche dite « participative » (Le Roy, Ottaviani, 2015). Ces expérimentations participatives, de par leur caractère hétéroclite et « expérimental », participent toutes au renouvellement de l'observation sociale. Elles reposent sur l'idée que les indicateurs, en tant qu'objets de pouvoir et outils de gouvernement (Lascoumes, Le Galès, 2004), ne peuvent pas résulter d'un travail exclusivement conduit par des expert-e-s (Gadrey, Jany-Catrice, 2005).

Si la participation recouvre des pratiques sociales disparates (Blondiaux, Fourniau, 2011), l'usage de ce terme renvoie, dans le cadre de la construction d'indicateurs alternatifs, à une « démarche » particulière où il est question d'associer les acteurs et actrices d'un territoire² pour définir collectivement ce qui compte et comment le compter. Cette démarche, institutionnalisée par ses concepteurs et conceptrices, se singularise par l'implication des citoyen-ne-s et des habitant-e-s non élu-e-s, non technicien-ne-s et non « expert-e-s », sans pour autant que ces dernier-e-s fixent l'objet au centre des débats. En effet, il est déterminé par les investigateurs et investigatrices de la construction d'indicateurs, ou autrement dit des expert-e-s, qui cherchent à compléter, voire à remplacer, les indicateurs traditionnels de la performance des territoires (Offredi, Laffut, 2013).

La fréquence du recours à ce type de démarche dans le cadre de la construction d'indicateurs alternatifs interroge les économistes que nous sommes : pourquoi et comment ouvrir ce champ d'expertise au profane ? Quel changement de posture épistémique induit la mobilisation d'une démarche participative pour des économistes ? Qu'apporte, ou peut apporter, le développement de telles expérimentations aux réflexions de la discipline économique ?

Apporter des éléments de réponse à ces questions conduit à analyser des expérimentations locales selon la modalité et le moment où le participatif est introduit dans le processus de construction d'indicateurs. À partir de cette analyse esquissant l'implication des choix effectués en termes de participation, il

[1] Nous conserverons tout au long de l'article le terme d'« expérimentation » plutôt que celui d'« expérience » ou de « projet », car cette qualification, en faisant référence aux travaux de Dewey (1927), met en lumière la dimension processuelle et l'épistémologie pragmatique associée à ces constructions collectives.

[2] Ce territoire peut correspondre à un niveau local, national, transnational ou international. Par ailleurs, il ressort de nos lectures que la question du territoire fait surtout écho à celui du portage politique et administratif : les acteurs et actrices portant le projet définissent le territoire de l'expérimentation. Cela reviendrait à faire l'hypothèse que si politiquement et administrativement le portage se situe au niveau de la métropole, alors le territoire est celui de cette dernière même si le financement est régional.

s'agira de montrer que le recours à la participation vient bousculer les fondamentaux et les catégories à partir desquels l'économiste structure ses analyses.

La construction participative d'indicateurs alternatifs locaux : une réalité plurielle

Face à la pluralité des approches et des modalités participatives, nous avons analysé sept expérimentations³ à partir d'analyses documentaires⁴ de la littérature scientifique produite sur ces expérimentations complétées, pour quatre d'entre elles, par des échanges directs avec les chercheur-e-s impliqué-e-s et, pour l'une d'elles, par notre participation en tant que chercheures.

Notre terrain d'étude se compose de quatre expérimentations françaises :

- l'expérimentation de construction d'indicateurs de richesse conduite en Pays de la Loire, à partir de 2009 et impliquant le Conseil régional et l'Observatoire de la décision publique ;
- la construction d'un Indicateur de Santé Sociale (ISS) débutée en 2003 en Nord-Pas-de-Calais (NPC) dans le sillage des réflexions sur l'agenda 21 conduit par le Conseil régional et l'Université Lille 1 ;
- l'expérimentation de construction d'Indicateurs Sociétaux de Bien-Être Territorialisés (ISBET) dans la communauté de communes du Val d'Ille et du canton de Pipriac en Bretagne, initiée en 2008 et menée par l'association PEKEA, le Conseil de l'Europe, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine et les communautés de communes du Val d'Ille et du canton de Pipriac ;
- l'expérimentation IBEST (Indicateurs de Bien-Être Soutenable Territorial, Grenoble) portée à l'origine par des professionnel-le-s des politiques publiques et des associations (2002), puis impliquant des chercheur-e-s de

[3] Ces expérimentations ont été retenues au regard de leur caractère local, dans la mesure où elles concernent la construction d'indicateurs à des échelles infranationales. L'objectif n'est pas d'être d'exhaustif, mais de mettre l'accent sur celles qui sont particulièrement intéressantes, notamment de par leur recours au participatif. Cette démarche prolonge celle menée dans une publication antérieure centrée sur la multiplicité des expériences locales de quantification alternative (Le Roy, Ottaviani, 2015).

Nous excluons de notre réflexion des expériences de quantification alternative menées à un niveau national, ayant par ailleurs fait l'objet de travaux de recherche dans le cadre du projet Brainpool (<http://www.brainpoolproject.eu/>, accès le 20/09/2017), voir notamment Thiry *et al.* (2013). Nous excluons également les expérimentations locales non participatives.

[4] Cette documentation a essentiellement été produite par les concepteurs et/ou conceptrices du projet.

l'Université Pierre Mendès France, le Conseil régional de Rhône-Alpes et la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole.

Il est complété par l'étude de trois expérimentations menées à l'étranger :

- l'expérience visant au progrès de la qualité de vie à Jacksonville (Floride, États-Unis) qui est une des expériences dans la vague des *community indicators* les plus anciennes, ayant débuté en 1985, et qui implique la Chambre de commerce et des organisations militantes communautaires ;
- la construction d'*Indice di Qualità dello Sviluppo Regionale (QUARS)* en Italie initiée en 2002, réunissant 45 associations et des chercheur·e·s de l'Université de Rome ;
- l'étude de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), qui a interrogé des citoyen·ne·s sur ce qui constituait le bien-être et le mal-être de leur point de vue, afin d'élaborer des indicateurs complémentaires au PIB (des indices des conditions de bien-être) pour guider et l'évaluer l'action publique.

L'examen de ces démarches repose sur le retour d'expérience des concepteurs et conceptrices et s'appuie sur la littérature relative à la conduite d'analyse socio-économique de la participation. Chaque démarche est analysée à partir d'une approche théorique située à la croisée du champ de la sociologie de la quantification (Desrosières, 2008 ; Desrosières, Kott, 2005) et de l'économie des conventions (Desrosières, Thévenot, 1992 ; Gadrey, 2006), nous permettant ainsi de mettre en évidence la dimension construite des indicateurs. Ces derniers ne sont, en effet, pas des « reflets » d'une réalité sociale, mais résultent de « conventions sociopolitiques » (Gadrey, 1996). Il s'agit donc de construits sociaux issus de processus d'expérimentation qu'il importe de décortiquer, afin de les comprendre et de saisir le rôle des différentes parties prenantes.

Dans cette optique et à partir du cadre théorique retenu, nous avons construit une grille de lecture destinée à décomposer, pour chaque expérimentation, le processus de quantification structurant la construction d'indicateurs, c'est-à-dire la démarche développée et la place des citoyen·ne·s dans cette dernière. Son application débouche sur un tableau synthétique de l'ensemble des analyses menées présenté ci-dessous. Par ailleurs, cette grille d'analyse permet d'appréhender les motifs avancés par les concepteurs et/ou conceptrices présidant à la mobilisation d'une démarche participative, et de cerner les modalités et les moments où le participatif est mobilisé en cherchant à mettre en exergue les présupposés associés à chacun des choix effectués. Notre enjeu est, à partir d'une analyse descriptive de ces expériences, de montrer le changement de posture épistémique opéré dans ces expérimentations et la variété des implications théoriques associées aux différents choix nécessaires au déploiement de ce type de démarche.

Tableau 1. Structure de la démarche participative des expérimentations locales de quantification alternative étudiées

		Expérimentations locales de quantification alternative*						
		Community indicators – Jacksonville 1985	QUARS – Italie 2002	ISS – NPC 2003	Indicateurs de bien-être – IWEPS – Wallonie 2006	ISBET – Bretagne 2008	Indicateurs de richesse – Pays de la Loire 2009	IBEST – Grenoble 2010
Pourquoi construire des indicateurs alternatifs ?		- Création d'indicateurs de qualité de vie - Objectif comparatif et prospectif	- Création d'un indicateur sur la qualité du développement régional - Objectif comparatif et prospectif	- Création d'indicateurs sur la santé sociale des territoires - Objectif cognitif et comparatif	- Création d'indicateurs locaux de bien-être - Objectif prospectif	- Création d'indicateurs de richesse - Objectif prospectif et évaluatif	- Création d'indicateurs locaux de bien-être - Objectif cognitif, prospectif et évaluatif	
Pourquoi via une démarche participative ?		Participation communautaire	Participation associative	- Rompre avec une conception des préférences individuelles et préconstituées - Dimension axiologique des indicateurs				
À quel moment ?		Tout au long du processus	Milieu et fin de processus	Milieu et fin de processus	Au début du processus	Au début du processus	Au début du processus	Milieu et fin de processus
Avec quelles Intensités ?		Mobilisation large des citoyens volontaires	Mobilisation trentaine aux citoyens membres d'associations	Mobilisation d'une quinzaine de citoyens et d'une soixantaine de personnes (militants associatifs et professionnels)	Mobilisation large des citoyens volontaires	Mobilisation large des citoyens volontaires	Mobilisation large des citoyens (par groupe et sur Internet)	Mobilisation d'une dizaine de citoyens (atelier) et citoyens des groupes SPIRAL
Avec quel public ?		Volontaires : bénévoles de la JJC1 – différents temps articulés	Volontaires : issus des associations – 2 temps de discussion	Tirage au sort d'un groupe de citoyens + forum + acteurs volontaires (notamment associatifs)	Volontaires + démarchage : groupes homogènes + temps collectif	Groupes homogènes + temps collectif	Pluriel : Internet + groupe + temps collectif	Ateliers (élus, citoyens et professionnels) + forum
Quel mode d'intégration du participatif ?		Choix des seuils et des indicateurs effectués par les bénévoles impliqués	Mise en correspondance du matériau	Discussion sur la base des indicateurs choisis	Logiciel Kidisti, unité de sens	Indicateurs de situation	Traitement graphique axé sur les relations entre critères	Reprise des dimensions <i>in extenso</i> Critère du Leximin

* Les expérimentations sont présentées dans l'ordre de leur apparition dans le temps, de la plus ancienne à la plus récente.

Pourquoi chercheurs et concepteurs recourent-ils au participatif ?

Une des finalités du recours au participatif identifiées dans toutes les expérimentations est de définir collectivement ce qui compte⁵. Or, si les expérimentations étudiées visent à accroître, *via* la construction d'indicateurs, la connaissance d'un territoire et de ses habitant-e-s, on peut se demander ce qui motive les chercheur-e-s à recourir à de telles démarches participatives.

Le cas de Jacksonville (Floride), ville pionnière en matière de créations d'indicateurs alternatifs, constitue un exemple emblématique d'une expérimentation née d'une demande sociale orientée vers la participation communautaire. En effet, à Jacksonville, c'est au sein de la Jacksonville Community Council Inc. (JCCI), organisation non partisane créée en 1975, qu'émergent les réflexions sur les indicateurs communautaires. La naissance de ce projet provient d'une demande sociale pour résoudre les problèmes communautaires ayant émergé lors de l'Amelia Island Community Planning Conference⁶ en décembre 1974. À l'issue de cette conférence « initiatrice », il est apparu que la communauté avait besoin d'un « vecteur » favorisant la participation des citoyen-ne-s au processus politique ; la JCCI a été l'encreinte dans laquelle de telles pratiques ont pu se développer (Besleme *et al.*, 1999, p. 6-7). Les processus d'émergence des autres expérimentations locales (ISBET, Bretagne ; IBEST, Grenoble ; ISS, Nord-Pas-de-Calais ; IWEPS, Wallonie ; QUARS, Italie) sont, quant à eux, plus directement orientés vers la construction d'indicateurs alternatifs : le besoin de participation est ici la conséquence de la volonté de créer différemment de nouveaux indicateurs. Toutefois, même dans ces expérimentations, les deux motivations – celle de construire d'autres indicateurs et celle d'ouvrir le débat – demeurent intimement liées. Les indicateurs jouent ainsi pour certain-e-s concepteurs et conceptrices le rôle de « prétexte » (Jany-Catrice, 2016, p. 74) à la discussion collective autour des finalités sociales à poursuivre. Cette dernière permet d'élargir la base informationnelle de jugement (Sen, 1993). La démarche participative apparaît dès lors, pour toutes ces expérimentations, à la fois un moyen et une fin (Mazeaud, 2010, p. 255).

En outre, l'analyse des motifs amenant à mobiliser une démarche participative au sein de telles expérimentations révèle que le recours à la participation constitue une voie pour assurer le passage de l'individuel au collectif. Cette question est particulièrement cruciale du point de vue de la discipline économique, afin d'assurer le dépassement des apories liées à l'agrégation des préférences

[5] Cette participation peut s'effectuer en ligne ou en présence des personnes. Si le couplage de ces deux formes à l'échelle locale a été opéré au sein d'une des expérimentations étudiées (dans les Pays de la Loire), nous n'avons pas connaissance d'expérimentations de construction d'indicateurs à l'échelle locale ne mobilisant que la participation en ligne.

[6] Cette conférence rassemblait la chambre de commerce et d'industrie, la ville de Jacksonville, des entreprises, mais aussi d'anciens militants d'un mouvement de réforme du gouvernement des années 1960-1970.

individuelles (Arrow, 1951) et de développer d'autres modes de construction de ces préférences (Offredi, Laffut, 2013, p. 1010).

En effet, lorsque l'approche est fondée sur un processus participatif, le ou la citoyen-ne est mis-e au cœur de la détermination des critères qui comptent. Le support de légitimation de la démarche est alors la démocratie délibérative. Les valeurs au centre de celle-ci renvoient, dans la traduction théorique explicitement assumée par certain-e-s chercheur-e-s impliqué-e-s dans de telles expérimentations (Renault, 2016 ; Le Roy, Offredi, Ottaviani, 2015), à l'éthique communicationnelle (Habermas, 1981) et/ou aux travaux des pragmatiques américains (Dewey, 1927). L'adoption d'une démarche participative pour ce motif est très dépendante de l'implication de chercheur-e-s dans le processus, comme en témoigne la littérature scientifique produite par ceux-ci et celles-ci (Reginster *et al.*, 2013, p. 13 ; Jany-Catrice, 2013, p. 249, Ottaviani, 2015 ; Renault, 2016, p. 211) et motive le rejet d'une agrégation des préférences au profit de préférences communes, collectives ou partagées. Ainsi, lorsque parmi les initiateurs ou initiatrices de l'expérimentation l'on compte des chercheur-e-s, universitaires ou non, la démarche au cœur de l'expérimentation repose fréquemment sur une épistémologie pragmatique (Ottaviani, 2015) se fondant sur une « logique d'enquête » (Dewey, 1927). Cette dernière marque une rupture avec une conception des préférences révélées et préconstruites⁷, réduit l'écart entre le savoir et l'action et constitue une base féconde pour de nouvelles pratiques participant à l'émergence de nouvelles conventions sociopolitiques (Gadrey, 1996). Les conventions évoquées ici renvoient à des « arguments de justice ou à des représentations d'une société souhaitable » (Gadrey, 2005, note 4, p. 10). Elles se distinguent subséquemment de la convention comme « moyens arbitraires sélectionnés par les agents pour adopter de "petites" décisions qui découlent de problèmes ordinaires » (Ghirardello, Van der Plancke, 2006, p. 146).

Si la finalité et les objectifs poursuivis par le recours au participatif vont influencer sur l'outil final qui sera créé (tableau de bord, indice composite ou combinaison des deux⁸), il n'y a pas une coïncidence parfaite entre la poursuite d'un objectif et le format de la démarche participative retenue. C'est davantage des présupposés d'ordre épistémologique, notamment concernant les préférences des acteurs ou actrices⁹, et le positionnement des porteurs et porteuses du projet dans certaines arènes institutionnelles (scientifiques, politiques, professionnelles,

[7] Les néoclassiques considèrent les préférences des individus comme préconstituées, et non construites dans le cours de l'action.

[8] Les deux usages ne sont pas antagonistes. Si le tableau de bord permet une analyse fine des dynamiques sur un territoire, les indices ou les indicateurs synthétiques sont souvent plus parlants en termes de communication.

[9] Si les concepteurs ou les conceptrices n'usent pas forcément du terme « préférences », ceux-ci ou celles-ci n'étant pas forcément économistes, leur positionnement révèle toutefois une certaine conception de l'acteur ou de l'actrice, que nous pouvons ensuite resituer dans le champ de l'analyse économique.

citoyennes) qui vont imprimer leurs marques sur le format de la participation qui sera privilégié. À cet égard, les interactions entre les différent-e-s porteurs ou porteuses de ces expérimentations et l'interconnaissance de celles-ci ne sont pas non plus à négliger. En effet, elles amènent à la fois les acteurs et actrices à ajuster le déroulement de la démarche participative en fonction des retours d'expérience et elles les conduisent également à tester de nouvelles temporalités dans le déploiement de la démarche participative. Le contexte de gestation de l'expérimentation joue sur la conformation du processus de quantification, celui-ci s'avérant dépendant d'un contexte institutionnel, des acteurs et actrices impliqué-e-s, des présupposés à l'origine de la démarche, etc. Cette forme de construction de la démarche participative s'apparente à du « bricolage » en tant que processus par lequel les concepteurs et conceptrices de la démarche « donnent sens et ordre au monde [...] sur fond de contraintes matérielles et sociales » (Linstead, Grafton-Small, 1990, p. 291 in Duymedjian, 2010, p. 79) et de par la « capacité d'adaptation en situations déstabilisantes » (*ibid.*) requise par de tels processus.

Ayant mis en exergue les raisons susceptibles de pousser les acteurs et actrices à vouloir élaborer de nouveaux indicateurs en mobilisant une démarche participative, il convient de s'intéresser au format de participation adopté et aux implications de ce choix.

Comment la participation prend-elle place dans la construction d'indicateurs ?

Les indicateurs, en tant que construits sociaux résultant d'une mise en équivalence entre une rhétorique sociale et une rhétorique statistique (Desrosières, 2006, p. 20), se comprennent à l'aune du processus à partir duquel se structure leur construction. Au sein de ce processus, la démarche participative alimente la rhétorique sociale et influe sur les choix théorico-méthodologiques opérés lors du processus de quantification.

L'influence qu'aura la démarche participative sur le processus de quantification est liée au moment où elle advient dans l'expérimentation. La participation citoyenne peut en effet intervenir à différents moments dans le processus de quantification d'indicateurs alternatifs :

- au début de celui-ci, comme c'est le cas des expérimentations ayant mobilisé la méthodologie Societal Progress Indicators for the Responsibility of All¹⁰

[10] Cette méthode consiste à organiser la participation autour de groupes homogènes auxquels sont posées trois questions : Qu'est-ce que pour vous le bien-être ? Qu'est-ce que pour vous le mal-être ? Que faites-vous déjà ou voudriez faire pour améliorer votre bien-être et le bien-être de tous ?

(SPIRAL) (ISBET, Bretagne ; IWEPS, Wallonie) ou s'en inspirant (Indicateurs de richesse, Pays de la Loire) et des expérimentations basées sur la résolution de problèmes communautaires (Jacksonville, Floride) ;

- au milieu du processus de construction, après qu'un travail conséquent sur des indicateurs existants a déjà eu lieu (IBEST, Grenoble ; ISS, Nord-Pas-de-Calais ; QUARS, Italie) ;
- à la fin du processus pour fixer les pondérations de l'indice créé (QUARS, Italie) ou discuter des objectifs quantifiés (Jacksonville, Floride).

Les deux premières postures sont très dissemblables en ce qui concerne la conception des préférences des citoyen·ne·s sous-tendant la mise en œuvre de la démarche participative.

Débuter l'expérimentation par la démarche participative est fréquemment associé à l'idée de partir d'une « page blanche », afin de « révéler » collectivement les préférences des citoyen·ne·s. Cela peut également découler de la volonté de minimiser le poids de la parole de l'expert·e et les investissements de forme (Thévenot, 1986) existants dans le processus.

A contrario, la mobilisation d'une démarche participative au *milieu* du processus de quantification repose sur le postulat selon lequel les préférences des citoyen·ne·s ne préexistent pas, mais doivent se constituer au fil de la démarche participative et être nourries par une enquête. L'enjeu est dès lors de faire porter la discussion sur les informations déjà existantes, pour déconstruire celles-ci avec les parties prenantes de la démarche participative et reconstruire ensemble une vision nouvelle du développement. Elle intervient aussi en *fin* de processus lorsqu'il est question de discuter des choix prospectifs sur la base des normes existantes politiquement et de données comparatives et lorsqu'il faut fixer des objectifs, quantifiés ou non, pour l'avenir. Si l'adoption de la première posture peut être associée à une minimisation de la place du ou de la chercheur·e et de la recherche au moment de la participation, la seconde vise au contraire à placer les résultats de cette recherche expertale au cœur même de la discussion collective.

Il n'est donc pas neutre de faire intervenir la démarche participative à un moment ou à un autre du processus de quantification. Le moment où celle-ci est déployée apparaît aussi à lier à son intensité, appréhendée en termes de nombre de citoyen·ne·s mobilisé·e·s et/ou du degré d'implication, et à la manière dont celle-ci est comprise.

Si l'intensité de la participation s'avère variable d'une expérimentation à une autre, force est toutefois de constater qu'une mobilisation massive, au regard du nombre de citoyen·ne·s impliqué·e·s, est souvent le fait des expérimentations plaçant la démarche participative au *début* du processus de quantification,

alors que la mobilisation intense d'un petit groupe de citoyen-ne-s inscrite sur une période plus longue est plus fréquente lorsqu'elle intervient en *milieu* de processus.

Les expérimentations qui vont mobiliser plutôt un groupe restreint de citoyen-ne-s sur une longue période visent à :

- acculturer les citoyen-ne-s aux questionnements au centre de l'expérimentation (IBEST, Grenoble ; ISS, Nord-Pas-de-Calais ; Jacksonville, Floride) ;
- travailler avec les citoyen-ne-s sur les données issues de l'analyse expertale et les déconstruire avec elles et eux (IBEST, Grenoble ; ISS, Nord-Pas-de-Calais) ;
- permettre l'énonciation d'un avis collectivement travaillé (IBEST, Grenoble ; ISS, Nord-Pas-de-Calais).

Quant aux expérimentations s'appuyant sur une mobilisation en masse des citoyen-ne-s, comme celles s'inscrivant dans la lignée de la méthodologie SPIRAL du Conseil de l'Europe¹¹ (ISBET, Bretagne ; IWEPS, Wallonie) ou celle dédiée à la construction d'indicateurs de richesse en Pays de Loire, elles visent davantage à créer une dynamique en termes de réflexion et d'initiatives sur le territoire concerné, notamment à des fins de décisions publiques.

Ainsi, la coexistence de ces deux formes d'intensité peut s'expliquer par la tension entre, d'une part, l'objectif de formation d'un « public » visant à la construction d'un discours collectif, et, d'autre part, l'objectif d'une sensibilisation à grande échelle des citoyen-ne-s aux enjeux soulevés.

Un participatif au service du renouvellement de l'analyse économique ?

Intégrer une démarche participative dans la construction d'indicateurs alternatifs locaux, c'est, pour les expert-e-s impliqué-e-s, consentir à redonner une prise au citoyen et à la citoyenne, non directement sur la décision publique, mais sur ces objets de pouvoir et de contrôle que sont les indicateurs. Cela implique également, pour les économistes impliqué-e-s dans de telles expérimentations, d'accepter de bousculer les fondamentaux à partir desquels ils ou

[11] La méthodologie SPIRAL (à partir de groupes homogènes dédiés à l'émergence d'une réflexion commune sur ce qu'est le bien-être et ce qu'il serait possible de réaliser pour l'améliorer) se base sur la mise en coresponsabilité des territoires (Conseil de l'Europe, 2010). Voir aussi https://wikispiral.org/tiki-index.php?page=SPIRAL+approach&structure=New+menu&page_ref_id=797 (accès le 15/09/2017).

elles structurent leurs analyses *via* le mode de montée en généralité basé sur l'agrégation des préférences, la représentativité et la rationalité des acteurs et actrices, les catégories d'analyse usitées. Autrement dit, recourir au participatif, c'est accepter de questionner à la fois la pertinence des outils d'observation et d'analyse classiquement mobilisés, mais aussi le cadre épistémique à partir duquel se constitue le savoir économique.

Changer de posture en tant qu'« expert-e »

Les expert-e-s impliqué-e-s dans ces expériences participatives de construction d'indicateurs critiquent une forme d'« économicisme » des indicateurs et la naturalisation du chiffre opérée par certain-e-s acteurs ou actrices. À cette critique, d'autres peuvent s'y ajouter comme : la dénonciation du consumérisme (Conseil de l'Europe, 2010), la critique du *New Public Management* et de la « quantophrénie » galopante de nos sociétés (Jany-Catrice, 2012), la dénonciation de l'insoutenabilité sociale et environnementale du développement (Boulanger, 2004) ou encore le caractère stigmatisant et stérile de la lecture exclusivement négative portée sur certains des territoires d'intervention de l'action publique (Clot, 2010 ; Le Roy, Offredi, 2011), etc. Ainsi, l'analyse de la genèse des expérimentations analysées révèle que celles-ci ont comme trait commun essentiel qu'elles naissent d'une insatisfaction par rapport aux outils cognitifs contribuant à l'appréhension du « réel ». Cherchant à renouveler les objets au centre de l'analyse des politiques publiques, les concepteurs et conceptrices en viennent alors à réinterroger les modalités de construction des outils clés de ces politiques que sont les indicateurs (Le Roy, Ottaviani, 2015). Ils et elles sont également conduits à réviser leur posture en tant qu'expert-e-s d'une thématique de recherche particulière en ne se figurant plus comme des « sachant-e-s » devant, au travers de leur analyse, livrer des vérités sur leur champ d'étude, mais comme des êtres incarnés plongés dans un tissu social contribuant par leur position spécifique à la construction d'un système d'intelligibilité et de savoir partagés.

Dès lors, l'influence de l'expert-e sur son objet d'analyse et les interactions entre les acteurs et actrices ne peuvent plus être appréhendées, dans une perspective positiviste, comme problématiques. En effet, la dénonciation d'une forme d'influence des chercheur-e-s sur les résultats de la recherche en économie repose sur le mythe de l'existence de préférences « pures » indépendantes d'un construit social et, dès lors, non influencées par des tiers. Or, dans le cadre d'un processus participatif, cette question de la pureté des préférences, de l'absence de « biais » liés à l'interaction avec les autres, est peu pertinente : c'est précisément cette interaction qui est recherchée et qui constitue une des plus-values de la démarche en permettant l'émergence d'autres formes de montée en généralité.

Changer de mode de montée en généralité

Les indicateurs, lorsqu'ils sont construits « en chambre », s'appuient généralement sur une agrégation des préférences des acteurs et actrices, l'importance d'un objet étant déterminée par sa récurrence. Or, la mobilisation d'une démarche participative peut amener à considérer une autre forme de généralité plus sociale (Franchet, Renault, 2009) et directement basée sur des catégories construites collectivement. L'intensité de la participation et le type de public mobilisé vont avoir des répercussions sur les données recueillies (mots, phrases ou avis) et sur le mode de montée en généralité permettant l'articulation entre méthodes quantitatives et méthodes participatives.

Les expérimentations mobilisant une centaine de citoyen-ne-s ont tendance à recourir à un traitement informatisé des informations recueillies (mots ou phrases) basé sur la récurrence lexicographique (ISBET, Bretagne ; Indicateurs de richesse, Pays de la Loire) ou sur la recomposition d'unité de sens (IWEPS, Wallonie). Ce type de traitement des démarches participatives ne rompt pas pleinement avec une montée en généralité agrégative, puisque ce qui compte dépendra du compte d'occurrences. *A contrario*, les expérimentations s'appuyant sur un groupe réduit de citoyen-ne-s et sur un travail sur un temps plus long reposeront plutôt sur une exportation « directe » des catégories de l'avis et sur l'intégration des catégories de discours propres aux acteurs et aux actrices (IBEST, Grenoble ; ISS, Nord-Pas-de-Calais ; Indicateurs de qualité de vie, Jacksonville). Dans ce cas précis, la montée en généralité sera plus « sociale » en intégrant la catégorie nouvelle portée collectivement par les acteurs et actrices impliqué-e-s. Cependant, si un traitement littéral des expressions des personnes (Renault, 2011, p. 175) peut apparaître insatisfaisant en ne mettant pas au jour les représentations associées à un mot ou à une phrase et en donnant *ipso facto* un poids prépondérant aux éléments d'ordre syntaxique et sémantique par rapport aux éléments d'ordre pragmatique, il s'avère pourtant incontournable dans le cas d'une mobilisation massive des citoyens.

L'accroissement de l'intensité de la participation rend conséquemment plus délicate la prise en compte du caractère évolutif, collectif et contradictoire des discours. Ainsi, la mobilisation d'un petit groupe de citoyen-ne-s facilite le travail de réappropriation du discours des acteurs et actrices en offrant la possibilité d'une écoute des discussions entre les citoyen-ne-s lorsque des enregistrements ont eu lieu (IBEST, Grenoble). La constitution d'un avis (IBEST, Grenoble ; ISS, Nord-Pas-de-Calais) sert également à mieux prendre en considération et à valoriser le travail de construction collective issu des discussions entre les participant-e-s. Est-ce à dire que la mobilisation d'un groupe plus réduit de citoyen-ne-s est préférable ? Cela est loin d'être évident, puisqu'une mobilisation réduite des citoyen-ne-s restreint la visibilité de la démarche, limite ses vecteurs de diffusion et ne permet pas non plus aux promoteurs ou promotrices de l'expérimentation de se départir complètement d'un traitement littéral des avis produits.

Chaque forme d'intensité a son lot d'atouts et d'inconvénients dont la prise en compte n'épuise pas l'analyse de la manière dont les démarches participatives prennent place au sein des processus de quantification. L'architecture des démarches participatives, dans chacune des expérimentations étudiées, s'avère déterminante et soulève des questions de fond sur les critères de validation scientifique classiquement au centre de l'analyse économique.

Revoir les critères de validation scientifique de l'économiste

La question du public mobilisé interroge la notion de représentativité et la figure de l'individu représentatif, cher à la théorie économique. Si l'adoption d'une démarche participative dans le processus de construction des indicateurs signe une rupture claire avec la théorie du choix rationnel¹², la prise en compte de la singularité des personnes et de la dimension collective des discours amène à élaborer des stratégies pour éviter au sein de la démarche « le dictat des plus forts » (Leyens, 2011, p. 95) et pour assurer une forme de pluralisme des interprétations. Le volet participatif ne sert dès lors pas qu'à « récolter de l'information » sur les différentes opinions, mais participe de la construction d'un « système d'intelligibilité » (Citton, 2007, p. 47) permettant un élargissement du répertoire d'intelligibilité des différents acteurs et actrices et l'élargissement de leurs catégories de compréhension (Citton, 2007, p. 43). Dire cela revient à redonner de la valeur à un tel processus au-delà du contenu formel qui s'en dégage et rompt avec la perspective selon laquelle « n'a de valeur que ce qui peut se réduire à l'information » (Gori, Del Volgo, 2009, p. 16).

Une réponse pour intégrer les asymétries de parole et œuvrer à la construction d'un système d'intelligibilité commun a consisté, tel que l'a éprouvée le Conseil de l'Europe avec la méthode SPIRAL, et tel que cela a été fait en Wallonie, en Bretagne et à Grenoble, à faire discuter des groupes homogènes de personnes sur la base de critères communs idéalement choisis par le groupe. Cette homogénéité est recherchée ici au sein de groupes d'habitant·e·s ou de citoyen·ne·s et sert la construction de préférences partagées au sein d'une « communauté interprétative » existante s'ouvrant ensuite aux autres « communautés interprétatives » (De Munck, 1998, p. 180) lorsque les différents groupes se rencontrent au sein de l'étape « arc-en-ciel » pour poser un diagnostic partagé autour du bien-être. Suivant une logique proche, dans l'expérimentation IBEST, les groupes des ateliers ont été constitués en fonction de leur statut : citoyen·ne·s/habitant·e·s, professionnel·le·s/personnes du milieu associatif, élu·e·s. Le mode d'animation spécifique du groupe sur plusieurs séances, assis sur l'alternance de temps de travail en groupes très restreints (maximum quatre personnes) et en groupes plus larges, a aussi été une manière de faciliter la prise de parole de

[12] Cf. les développements précédents concernant la constitution des préférences des acteurs et des actrices.

tous et toutes et de construire une scène commune de discussion ne se résumant pas dans l'expression d'opposition mais renforçant un réseau d'échange (Lascombes, Le Bourhis, 1998, p. 56). Ce mode d'animation spécifique a reposé pour partie, dans le cas d'IBEST, sur le récit de contes pour initier la réflexion collective. Ce mode d'entrée¹³ sur le sujet des indicateurs de bien-être soutenable a constitué un moyen de ne pas aborder la discussion par des aspects techniques ou de façon très conventionnelle, en partant de données accessibles à tous, quelles que soient les connaissances de la personne sur la question. Ce mode a également constitué un vecteur de réflexivité puisqu'il a permis de se départir des catégories avec lesquelles les acteurs et actrices conçoivent les politiques publiques. Lorsque l'interprétation du conte n'est pas guidée par l'animateur ou l'animatrice, ce qui était le cas de ceux choisis, il accompagne l'émergence de différentes interprétations sans que ce soit forcément celles des personnes les mieux informées des choses publiques qui soient vues comme plus légitimes ou pertinentes.

Par ailleurs, la formation d'un « public » peut s'appuyer sur la mobilisation de structures de participation déjà existantes¹⁴ (Indicateurs de richesse, Pays de la Loire ; QUARS, Italie ; ISBET, Bretagne ; Indicateurs de bien-être, Wallonie), sur un appel à volontaires (Community Indicators, Jacksonville ; Indicateurs de richesse, Pays de la Loire), sur un tirage aléatoire sur l'ensemble de la population (ISS, Nord-Pas-de-Calais), sur un démarchage de certaines structures ou publics (IBEST, Grenoble ; ISBET, Bretagne). Ces modes de recrutement sont très souvent combinés, comme en témoigne l'expérimentation ISBET, dont le public est issu à la fois d'un appel à volontaires, d'une mobilisation de structures existantes et de démarchage de certains publics. Ces aspects pratiques liés à la mobilisation de personnes et structurant la démarche retenue, le choix du public au cœur de la participation renvoient à une double question : celle des critères de validation scientifique de la démarche participative et celle apparentée, mais plus politique, de la légitimité du public mobilisé.

Les critères de validation scientifique des démarches participatives s'apparentent, dans une plus ou moins grande mesure, à ceux usités pour une enquête quantitative. Au plus proche de ces méthodes de validation traditionnelles se trouve le tirage aléatoire des personnes participant à la démarche participative. En effet, la constitution d'un jury citoyen, à l'instar du choix opéré dans le cadre de la construction de l'ISS, tire dans une large mesure sa légitimité des méthodes statistiques de type sondage fondées sur l'idée que le tirage aléatoire

[13] Cette manière de procéder est inspirée par les travaux menés autour du Produit Intérieur Doux à Québec.

[14] C'est le cas en Bretagne et en Wallonie dans le cadre du recours à la méthode SPIRAL (ISBET, IWEPS) ou dans l'expérimentation conduite en Pays de la Loire où le déploiement de la démarche participative repose en grande partie sur des structures associatives (associations des retraités, groupements d'agriculteurs), médico-sociales (maisons de retraite), éducatives (écoles, lycées) existantes.

assure la représentativité d'une population¹⁵. Or, cette justification ne nous livre pas l'ensemble des présupposés propres à la mobilisation d'un tel public. Si l'on reprend les justifications associées à la mobilisation d'un groupe de citoyen-ne-s tiré-e-s au sort dans la pratique des jurys populaires de cours d'assises, il ressort l'idée qu'un tel public est pertinent sur des sujets transcendants les clivages politiques (Barbier *et al.*, 2009, p. 192) et demandant simplement du « bon sens ». Toutefois, la taille effective des jurys citoyens n'assure pas une représentativité analogue à celle requise dans les enquêtes statistiques, et la légitimité du groupe repose conséquemment sur d'autres critères auxiliaires. Leur diversité sociale est plus riche que celle des publics participatifs issus du volontariat ou impliquant la société civile organisée (Sintomer, 2012, p. 7). C'est également ce critère de « diversité » qui justifie le public mobilisé dans l'expérimentation IBEST. Conçu comme complémentaire à l'enquête quantitative, l'atelier des citoyen-ne-s au cœur de la démarche participative a reposé à la fois sur un tirage au sort des personnes ayant participé à des groupes SPIRAL et aussi, sur la base des résultats de l'enquête quantitative, sur un profilage des personnes qu'il serait souhaitable d'avoir dans le groupe (Ottaviani, 2016). Faire reposer la constitution du public sur un appel à volontaires laisse davantage la possibilité aux collectifs, habitant-e-s déjà engagé-e-s de s'inscrire dans la réflexion conduite sur le territoire. Si ce type de recrutement d'un public risque d'attirer des personnes ayant un profil socio-économique proche, il présente l'intérêt de faire converger l'énergie de différents acteurs et actrices engagé-e-s sur le territoire qui peuvent jouer le rôle de caisses de résonance de la réflexion menée collectivement. Ainsi, au critère de sélection classique visant la constitution d'un échantillon « représentatif » (tirage aléatoire), s'ajoutent le critère de « diversité » et un souci de l'ancrage territorial de la démarche amenant à repenser la liaison entre « la totalisation et l'incarnation » (Dodier, 1996, p. 426) propre aux sciences sociales.

Construire différemment de nouvelles catégories d'analyse

Si les réflexions autour de la conduite des démarches participatives et sur l'analyse du processus participatif (Mazeaud, 2010) sont nombreuses, peu de travaux existent sur la manière d'intégrer l'information issue d'une démarche participative dans le processus de construction des indicateurs. L'émergence de nouvelles catégories d'appréhension du « réel » au sein de la démarche participative ouvre pourtant tout un champ de réflexions sur le statut du discours et sur la manière de le conserver, lors de l'opération de mise en équivalence des rhétoriques (sociales et statistiques). Peu balisée, cette intégration suppose de procéder à des choix méthodologiques qui sont loin d'être neutres axiologiquement, et

[15] On retrouve cette idée dans les méthodes d'expérimentation par assignation aléatoire très populaire aujourd'hui en France. La popularisation de l'idée de représentativité statistique explique en partie l'attrait actuel pour des méthodes assises sur ce type de tirage au sort (Sintomer, 2011).

permet de parachever notre caractérisation des processus de quantification participative d'indicateurs alternatifs. De cette opération de mise en équivalence découlent des indicateurs assis sur des catégories d'analyse nouvelles, principales plus-values de la mobilisation d'une démarche participative.

Tout choix implique un jugement et des critères. C'est ainsi qu'au sein du processus d'intégration des données issues du participatif, les porteurs ou porteuses du projet sont amené-e-s à privilégier certains aspects au détriment d'autres ou à chercher une voie pour réduire la complexité inhérente à toute base de données d'informations volumineuses et disparates. Si le souci d'exhaustivité est commun aux différentes expérimentations (IBEST, Grenoble ; Indicateurs de richesse, Pays de la Loire ; ISBET, Bretagne ; Indicateurs de bien-être, Wallonie), les voies pour rester « au plus proche » des informations produites sont diverses. Les questions se posant alors aux concepteurs et conceptrices de la démarche sont : comment ne pas instrumentaliser la participation ? Comment, en traduisant cette démarche, ne pas trahir l'apport des parties prenantes ? Un ensemble d'innovations méthodologiques pour assurer le passage de la démarche au matériau participatif, puis des données issues du participatif aux indicateurs, découlent de ce souci d'intégrer la parole citoyenne. Cette opération de retranscription, qui ne se fait pas sans l'expert-e, aura une incidence importante sur la « prise » effective des acteurs et actrices de la démarche participative sur les catégories finalement au centre des indicateurs construits. Si le passage de la démarche participative aux indicateurs n'implique pas un recours à une expertise économique classique, elle amène néanmoins l'expert-e à chercher une voie et des critères pour ne pas substituer ses propres catégories cognitives à celles ressorties de la démarche participative.

En Wallonie, cette intégration a reposé sur la production d'« unité de sens » appuyée sur la construction *ad hoc* du logiciel *Kidisti* permettant d'agrégier les expressions individuelles issues de l'expression de critères du bien-être ou de mal-être sous la forme de Post-it. Selon les concepteurs de la méthode (IWEPS, 2015, p. 2), « une unité de sens regroupe toutes les expressions des citoyens qui, comme le nom l'indique, ont une signification similaire, mais ont été formulées différemment ». Tout en conservant ce souci de l'exhaustivité, l'intégration du matériau peut reposer sur une montée en généralité moins agrégative et plus sociale, puisqu'elle va reposer directement sur les catégories collectives qui sont celles des participants de la démarche participative comme cela a été le cas dans l'expérimentation IBEST (Ottaviani, 2015). Quel que soit le mode de montée en généralité sous-jacent à l'opération d'intégration de la rhétorique sociale, un filtrage des informations participatives est inévitable et n'exonère pourtant pas les concepteurs et/ou conceptrices de l'expérimentation d'un cadre théorico-méthodologique comme support des choix leur permettant de les justifier. Ce cadre peut se décliner au travers de l'adoption de critères amenant à privilégier un matériau plutôt qu'un autre ou un public particulier : c'est par exemple le cas avec l'adoption du critère du Leximin qui « donne une priorité lexicographique aux préférences des individus les plus mal lotis sur celles des individus mieux lotis »

(Reboud, 2008, p. 38) dans l'expérimentation IBEST. Dans cette dernière, cela s'est traduit par le fait de privilégier systématiquement l'avis des citoyen·ne·s et leur parole lorsque les matériaux issus des trois groupes constitués (citoyen·ne·s, professionnel·le·s et élu·e·s) étaient en concurrence. Or, une mise en équivalence de la rhétorique sociale et de la rhétorique statistique demeure nécessaire et se traduit, notamment lorsque des indicateurs déjà existants sont utilisés, par un écart persistant entre les catégories sociales de la démarche participative et les catégories statistiques des indicateurs mobilisés. Cet écart est clairement perceptible dans la plupart des expérimentations (Indicateurs de bien-être, Wallonie ; IBEST, Grenoble ; ISS, Nord-Pas-de-Calais ; Community indicators, Jacksonville ; QUARS, Italie) utilisant – au moins pour renseigner une partie des données – des indicateurs dont la production ne découle pas directement de la plus-value du processus participatif. Les expériences inspirées de la méthode SPIRAL, et notamment l'expérience bretonne (ISBET, Bretagne), ont le mérite, au travers de la construction collective d'indicateurs de situation¹⁶, de tracer une voie pour réduire l'écart entre la rhétorique sociale et la rhétorique statistique. Le tableau de bord de l'expérimentation IBEST, assis sur un retraitement complet de la base de données statistiques issue de l'enquête associée et de l'intégration des préoccupations des citoyen·ne·s au sein même des opérations techniques de sélection et de normalisation des indicateurs (Ottaviani, 2015), trace également un chemin pour dépasser cette aporie. La remise au débat des indicateurs sélectionnés, lors d'un temps de débat collectif et en ligne, après la sélection des thèmes de la richesse, comme cela a été le cas en Pays de la Loire, constitue une autre manière d'amoindrir la charge normative liée au travail de mise en équivalence en laissant ouverte la possibilité d'une modification des indicateurs ainsi créés¹⁷. La perpétuation de tels temps de discussion, au-delà de l'effet direct lié aux indicateurs construits, constitue déjà un effet concret de la mobilisation d'une démarche participative dans le processus de quantification.

Par ailleurs, insistons sur le fait que l'analyse des motivations conduisant les porteurs et porteuses de projets à s'engager dans un projet de construction participative d'indicateurs alternatifs fait émerger un certain consensus : les catégories d'analyse classiques usitées (seuil de pauvreté, CSP, diplôme, revenu monétaire...) ne permettent pas, ou plus, de comprendre les dynamiques en œuvre au sein des territoires (Le Roy, Ottaviani, 2013). La pertinence des lunettes à partir desquelles nous observons le monde qui nous entoure est questionnée. Autrement dit, les catégories d'analyse existantes et structurant l'observation sociale ne s'imposeraient pas et il serait, au contraire, opportun de s'en affranchir pour comprendre notre environnement, penser et évaluer les politiques publiques locales (Le Roy, Offredi, 2011).

[16] Ce sont des indicateurs permettant de situer le degré de réalisation (très insatisfaisante, insatisfaisante, moyenne, bonne, idéale) des personnes par rapport aux besoins considérés.

[17] Une telle logique se retrouve dans toutes les expérimentations étudiées avec toutefois un public concerné pour ce temps de remise à la discussion qui peut être plus ou moins large.

La mobilisation d'une démarche participative peut ainsi faire surgir des « significations communes inédites » (Bessy, 2006, p. 176) et venir renouveler les catégories classiques d'appréhension du réel. Nous illustrons ce point avec deux exemples. En Pays de la Loire, la démarche participative a mis au jour la nécessité de construire un indicateur sur la « sérénité par rapport au temps ». Cette manière de poser la question du rapport au temps dépasse largement l'appréhension classique au travers du binôme temps domestique et temps professionnel, pour considérer le temps « personnel, familial, professionnel, formatif ou scolaire », le « temps de l'engagement et des déplacements », le « temps de la créativité » et le « temps de "ne rien faire" »¹⁸. À Grenoble, l'« affirmation de soi » a été posée dans la démarche participative comme une des dimensions du bien-être soutenable. Telle qu'elle a été portée par les citoyens, cette dimension nous interroge sur la question complexe du rapport à soi, de la confiance en soi et en autrui, du lien entre cette confiance et l'engagement des personnes dans des actions collectives. En effet, pour les citoyen-ne-s, « pour être bien avec les autres, il faut d'abord être bien avec soi-même et avoir la capacité d'entrer en contact »¹⁹.

Ces nouvelles catégories, et les indicateurs associés, permettent conséquemment de réinterroger la pertinence de la structuration de l'action publique, avec des entrées en « silo », c'est-à-dire par champs de compétences (social, santé, urbanisme, etc.), qui rendent difficiles toutes actions transversales en termes d'action publique. Ainsi, si la création de ces indicateurs nouveaux ne garantit pas leur usage pour l'action publique, elle offre toutefois la possibilité d'une prise de recul critique sur les politiques en place (Gourgues *et al.*, 2018), dont peut se ressaisir la contestation sociale.

Conclusion

Si la participation peut être conçue comme une démarche destinée à « déconstruire pour construire » avec les citoyen-ne-s, elle sert à construire différemment de nouveaux indicateurs plus en phase avec les besoins des populations que ceux classiquement usités. Au-delà de l'« impératif participatif » (Blatrix, 2009 ; Blondiaux, 2008), les retours d'expérience sur la construction participative d'indicateurs alternatifs sont riches d'enseignements en montrant la diversité des chemins possibles pour construire des indicateurs prenant davantage en compte le pluralisme des valeurs et jouant le rôle d'outils de débat sur les finalités à poursuivre.

[18] Voir les 27 indicateurs proposés à l'issue de la consultation citoyenne en Pays de la Loire (<http://www.boiteaoutils-richessespdL.fr/index.php?page=les-27-indicateurs-proposees-en-juin-2013>, accès le 15/09/2017).

[19] Voir Collectif, *Ce qui compte et qu'on ne prend pas (assez) en compte. Avis citoyen sur le bien-être dans l'agglomération grenobloise*, 5 décembre 2013, p. 6 (<http://www.aequitaz.org/wp-content/uploads/2014/01/avis-citoyen-v1.2.pdf>, accès le 15/09/2017).

En sus de la caractérisation de ces démarches participatives intégrées dans des processus de quantification alternatifs, leur analyse révèle les effets en aval de tels indicateurs en pointant déjà les effets en amont, c'est-à-dire sur le processus de quantification, de la mobilisation d'une démarche participative. D'une part, elle permet de cerner les changements de posture scientifique associés à de tels processus participatifs et de mettre au jour en quoi de telles démarches bousculent un grand nombre d'hypothèses classiques pour l'analyse économique telles que les préférences préconstituées, la rationalité substantielle ou le rapport entre le savoir et l'action, etc. D'autre part, elle met en lumière que les effets de tels processus seront forcément « diffus » et que leur utilité ne pourra pas être jugée au travers d'une approche de cause à effet, mais devra prendre en compte les spécificités de chaque processus et les transformations institutionnelles (sur la structuration de l'observation sociale, des politiques publiques, des démarches participatives) induites par leur déploiement.

De la sorte, recourir au participatif, c'est permettre de modifier notre rapport au savoir et la place de l'expert-e dans la société tout en donnant aux citoyen-ne-s la possibilité de s'impliquer davantage dans la construction d'outils de pouvoir que sont les indicateurs.

Bibliographie

- Arrow K. J., 1951, *Social Choice and Individual Values*, New York, John Wiley & Sons.
- Barbier R., Bedu C., Buclet N., 2009, « Portée et limites du dispositif "jury citoyen". Réflexions à partir du cas de Saint-Brieuc », *Politix*, 86 (2), p. 189-207.
- Bauler T., 2012, « An analytical framework to discuss the usability of (environmental) indicators for policy », *Ecological Indicators*, 17, p. 38-45.
- Besleme K., Maser E., Silverstein J., 1999, « A Community Indicators Case Study: Addressing the Quality of Life in Two Communities », *Redefining Progress*, http://rprogress.org/publications/1999/CI_CaseStudy1.pdf (accès le 21/09/2017).
- Bessy C., 2006, « La place de l'intersubjectif et du commun dans l'approche de l'économie des conventions », in F. Eymard-Duvernay (dir.), *L'économie des conventions. Méthodes et résultats*, tome I, Paris, La Découverte, p. 165-178.
- Blatrix C., 2009, « La démocratie participative en représentation », *Sociétés contemporaines*, 74 (2), p. 97-119.
- Blondiaux L., 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil.
- Blondiaux L., Fourniau J.-M., 2011, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, 1, p. 8-35.
- Boulanger P.-M., 2004, « Les indicateurs de développement durable : un défi scientifique, un enjeu démocratique », *Les séminaires de l'Idrri*, n° 12,

- juillet 2004, http://ide.consultant.free.fr/IMG/pdf/IDDRI_-_Indicateurs_DD_-_Juillet_2004.pdf (accès le 20/09/2017).
- Citton Y., 2007, « Préface » et « Postface », in S. Fish, *Quand lire c'est faire : l'autorité des communautés interprétatives*, traduit de l'américain par E. Dobenesque (*Is there a text in this class? The authority of interpretive communities*), Paris, Les Prairies ordinaires.
- Clot H., 2010, « Mesurer la richesse des territoires, une démarche d'observation sociale de l'agglomération grenobloise », in C. Offredi, R. Ravoux (dir.), *La notion d'utilité sociale au défi de son identité dans l'évaluation des politiques publiques*, Paris, L'Harmattan, p. 153-174.
- Conseil de l'Europe, 2010, *Construire le progrès sociétal pour le bien-être de tous avec les citoyens et les communautés. Guide méthodologique*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, http://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialcohesiondev/source/GUIDEBIENETRE_FR.pdf (accès le 01/09/2016).
- De Munck J., 1998, « L'institution selon John Searle », in R. Salais, E. Chatel, D. Rivaud-Danset (dir.), *Institutions et conventions. La réflexivité de l'action économique*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, p. 173-198.
- Desrosières A., 2006, « De Cournot à l'évaluation des politiques publiques. Paradoxes et controverses à propos de la quantification », *Prisme*, 7, avril 2006.
- Desrosières A., 2008, *L'argument statistique I*, Paris, Presses de l'École des mines.
- Desrosières A., Kott S., 2005, « Quantifier », *Genèses*, 58 (1), p. 2-3.
- Desrosières A., Thévenot L., 1992, *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, La Découverte.
- Dewey J., 2005 [1927], *Le public et ses problèmes [The public and its problems]*, trad. de l'américain par J. Zask, Paris, Gallimard.
- Dodier N., 1996, « Les sciences sociales face à la raison statistique (note critique) », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 51 (2), p. 409-428.
- Duymedjian R., 2010, « Métaphore, concept ou... ? Essai de construction de l'idéal-type du bricoleur », in F. Odin, C. Thuderoz (dir.), *Des mondes bricolés ? Arts et sciences à l'épreuve de la notion de bricolage*, Lausanne/Lyon, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Franchet Y., Renault M., 2009, « Societal Indicators of Territorial Well-Being », *The 3rd OECD World Forum on "Statistics, Knowledge and Policy"*, Busan (Corée du Sud), 23-30 octobre 2009.
- Gadrey J., 1996, *Services. La productivité en question*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Gadrey J., 2005, « L'invention de l'utilité sociale des associations en France : à la recherche de conventions, de régulations, de critères et de méthodes d'évaluation », *Économie et Solidarités*, 36 (1), p. 7-26.
- Gadrey J., 2006, « Les conventions de richesse au cœur de la comptabilité nationale. Anciennes et nouvelles controverses », in F. Eymard-Duvernay (dir.), *L'économie des conventions. Méthodes et résultats*, tome I, Paris, La Découverte, p. 311-324.

- Gadrey J., Jany-Catrice F., 2012 [2005], *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte.
- Ghirardello A., Van der Plancke V., 2006, « Analyse de la discrimination à l'embauche. Pluraliser les actions positives pour réviser les conventions », in F. Eymard-Duvernay (dir.), *L'économie des conventions. Méthodes et résultats*, tome II, Paris, La Découverte, p. 145-158.
- Gori R., Del Vogio M.-J., 2009, « L'idéologie de l'évaluation : un nouveau dispositif de servitude volontaire », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2 (8), p. 11-26.
- Gourgues G., Le Roy A., Ottaviani F., 2018, « De la construction participative d'indicateurs aux rapports de force politique urbains. Réflexions sur des indicateurs alternatifs grenoblois », *Géographie, Économie, Société*, à paraître.
- Habermas J., 1981, *Théorie de l'agir communicationnel. Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, Paris, Fayard.
- IWEPS, 2015, *Indicateurs complémentaires du PIB. L'indice des conditions de bien-être en Wallonie-ICBE, 2^e exercice, juin 2015*, https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2017/01/ICBE_2015_rapport_de_recherche_final-19aout.pdf (accès le 21/09/2016).
- Jany-Catrice F., 2012, « Quand mesurer devient maladif », *Revue Projet*, 331 (6), p. 6-16.
- Jany-Catrice F., 2013, « Indicateurs de richesse », in N. Postel, R. Sobel (dir.), *Dictionnaire critique de la RSE*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, p. 247-251.
- Jany-Catrice F., 2016, « La mesure du bien-être territorial. Travailler sur ou avec les territoires ? », *Revue de l'OFCE*, 145, p. 63-91.
- Lascombes P., Le Bourhis J.-P., 1998, « Le bien commun comme construit territorial. Identités d'actions et procédures », *Politix*, 11 (42), p. 37-66.
- Lascombes P., Le Galès P., 2004, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Le Roy A., Offredi Cl., 2011, « La quantification au service de l'observation sociale locale : à quelles conditions ? », *Revue Française de Socio-Économie*, 7 (1), 191-208.
- Le Roy A., Offredi Cl., Ottaviani F., 2015, « The Challenges of Participatory Construction of Social Indicators Well-Being », *Social Indicators Research*, 120 (3), p. 689-700.
- Le Roy A., Ottaviani F., 2011, « Développer de nouveaux indicateurs de richesse afin de repenser l'attractivité territoriale ? », *Colloque Interdisciplinaire Aménagement - Économie - Droit - Géographie - Sociologie - Statistiques « Territoires, emploi et politiques publiques »*, Université de Metz, 23-24 juin 2011.
- Le Roy A., Ottaviani F., 2013, « Mesurer pour comprendre les dynamiques territoriales et nourrir les politiques locales », *Géographie, économie, société*, 15 (4), p. 345-364.

- Le Roy A., Ottaviani F., 2015, « La diversité des expériences locales d'indicateurs alternatifs : une étape nécessaire ? », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 3, p. 533-555.
- Leyens S., 2011, « Capabilités et définition transculturelle de la prospérité », in I. Cassiers, D. Méda (dir.), *Redéfinir la prospérité. Jalons pour un débat public*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, p. 77-100.
- Mazeaud A., 2010, *La fabrique de l'alternance. La « démocratie participative » dans la recomposition du territoire régional (Poitou-Charentes 2004-2010)*, thèse pour le doctorat de science politique, Université de La Rochelle.
- Offredi Cl., Laffut M., 2013, « Le bien-être peut-il être un critère d'évaluation de l'action publique ? », *Revue française d'administration publique*, 148 (4), p. 1003-1016.
- Ottaviani F., 2015, *Performativité des indicateurs, indicateurs alternatifs et transformation des modes de rationalisation*, thèse pour le doctorat de sciences économiques, Université Grenoble Alpes.
- Ottaviani F., 2016, « La démarche participative et l'hybridation des méthodes », in V. Fargeon, P. Le Quéau, A. Le Roy, Cl. Offredi, *Rapport final – IBEST*, http://bienetre.lametro.fr/PDF/Rapport_IBEST_HD_sans_traits_de_coupe_partie_1.pdf. (accès le 21/09/2017), p. 81-164.
- Reboud V., 2008, *Amartya Sen : un économiste du développement ?*, Paris, Agence Française de Développement, <http://afd.fr/amartya-sen-un-economiste-du-developpement> (accès le 20/09/2017).
- Reginster I., Ruyters C., Bornand T., Caruso F., Charlier J., Juprelle J., Laffut M., Louis V., 2013, « Un système intégré de huit indicateurs synthétiques complémentaires au PIB – Proposition de l'IWEPS pour mesurer le progrès sociétal dans un cadre de développement durable », *Working Papers de l'IWEPS*, 10, janvier 2013, <https://www.iweps.be/publication/systeme-integre-de-huit-indicateurs-synthesiques-complementaires-pib-propositions-de-liweps-mesurer-progres-societal-cadre-de-developpement-durable/> (accès le 20/09/2017).
- Renault M., 2011, « Élaborer ensemble des outils pour construire une société conviviale. D'une expérience de terrain à une réflexion théorique », in A. Caillé, M. Humbert, S. Latouche, P. Viveret (dir.), *De la convivialité. Dialogues sur la société conviviale à venir*, Paris, La Découverte, p. 167-187.
- Renault M., 2016, « Une approche transactionnelle des démarches d'élaboration participative d'indicateurs sociaux. La méthode du Conseil de l'Europe », *Innovations*, 49 (1), p. 203-225.
- Sen A., 1993, « Positional Objectivity », *Philosophy & Public Affairs*, 22 (2), p. 126-145.
- Sintomer Y., 2011, *Petite histoire de l'expérimentation démocratique. Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, Paris, La Découverte.
- Sintomer Y., 2012, « Tirage au sort et démocratie délibérative. Une piste pour renouveler la politique au XXI^e siècle ? », *La Vie des idées*, 5 juin 2012, http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20120605_sintomer.pdf (accès le 05/10/2016).

Thévenot L., 1986, « Les investissements de forme », in L. Thévenot, *Conventions économiques*, Paris, Presses universitaires de France, p. 21-71, <http://gspm.ehess.fr/docannexe.php?id=556> (accès le 16/06/2015).

Thiry G., Bauler T., Sébastien L., Paris S., Lacroix V., 2013, *Characterizing demand for "Beyond GDP". Final version of BRAINPOOL deliverable 2.1. A collaborative project funded by the European Commission under the FP7 programme*, Bruxelles, ULB, 15 avril 2013.

Abstract – When participation challenges the basic principles of the economy. The participatory construction of local alternative indicators

As economists, we are intrigued by the multiplication of participatory approaches to developing local alternative indicators. Why and how do many project managers resort to participatory methods and approaches? How best might we interpret such experiments, which could challenge many of the basic principles of economic science?

This article elaborates on an analytical framework that aims to fulfil two purposes: firstly, it allows one to characterize the experiments in all their diversity; and secondly, it complements existing work, conducted primarily by political scientists. Indeed, our analysis highlights the changes in the epistemological posture and in the epistemic content of socio-economic observation brought about by the mobilization of the participatory approach.

Keywords Participatory approaches, alternative indicators, quantification, convention

Anne Le Roy est maître de conférences en sciences économiques à la Faculté d'économie de Grenoble et membre du Centre de recherche en économie de Grenoble (CREG). Ses travaux portent sur la place et le rôle du chiffre dans l'analyse et l'évaluation des politiques publiques. Ils sont nourris, de façon récurrente, d'actions menées sur le terrain dans le cadre d'expérimentations visant à construire des indicateurs de bien-être soutenable (IBEST) ou de la participation à des évaluations de programmes européens menés sur les territoires ruraux (LEADER). Le point commun à cet ensemble de travaux est d'alimenter les réflexions autour de la construction et de l'usage d'indicateurs à des fins d'observation et de décisions publiques.

Fiona Ottaviani est docteure en sciences économiques. Ses travaux portent sur

les méthodes de construction et l'usage des indicateurs dans le cadre de l'action publique. Ils se sont particulièrement nourris d'une expérimentation visant à construire des indicateurs de bien-être soutenable (IBEST) dans l'agglomération grenobloise. Chercheuse à la chaire Mindfulness, bien-être au travail et paix économique de l'école Grenoble École de Management et chercheuse associée au Centre de Recherche en Économie de Grenoble, elle travaille, dans la continuité de ses travaux précédents, autour des conditions institutionnelles et des outils à construire pour la paix économique.

Elles ont publié récemment :

« La diversité des expériences locales d'indicateurs alternatifs : une étape nécessaire », 2015, *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 3, p. 533-555.

« The Challenges of Participatory Construction of Social Indicators Well-Being », 2015, *Social Indicators Research*, 120 (3), p. 689-700.



Mots clés

Démarche participative, indicateurs alternatifs, quantification, convention